



PROJET
PÉDAGOGIQUE
DES TEMPS
PÉRISCOLAIRES

ÉCOLE
LOMENER-KERROCH
ET SAINT-EXUPÉRY



SOMMAIRE

I. CADRE GÉNÉRAL

- Contexte d'accueil

II. PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE EXTRAIT EN VIGUEUR DU PEDT

- Développement local
- Éducation à l'environnement
- Découverte d'autres cultures
- Autonomie

III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LE PEDT

- Objectif n°1 : Assurer la sécurité affective, physique et morale des enfants
- Objectif n°2 : Rendre l'enfant acteur de ses vacances et de ses temps de loisirs
- Objectifs n°3 : Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie et la participation
- Objectifs n°4 : Favoriser la créativité, l'imagination et permettre aux enfants d'élargir leur champ culturel dans tous les domaines
- Objectif n°5 : Favoriser la communication avec les partenaires (familles, enseignants et les acteurs locaux...)
- Objectif n°6 : Assurer l'accueil d'enfants en situation de handicap

IV. LES MODALITÉS D'ACCUEIL

- Horaires
- Inscriptions
- Tarifs
- Contacts

V. LES MOYENS MIS EN PLACE

- Les moyens humains
- Les moyens matériels
- Les locaux
- Les temps d'activités
- Les transports
- Les cas particuliers
- Les repas
- Les goûters

VI. DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

VIII. ÉVALUATION DU PROJET

- Annexes :
 - Caractéristiques du public
 - Fonctionnement des temps périscolaires



II. CADRE GÉNÉRAL

Contexte d'accueil sur l'année scolaire 2020 / 2021 :

L'accueil périscolaire (2-6 ans) fonctionne au sein de l'école publique

« La Châtaigneraie », située rue Pascal à Ploemeur.

L'école accueille jusqu'à 87 enfants répartis sur 3 classes.

III. PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE EXTRAIT EN VIGUEUR DU PEDT

- La place et le temps de l'enfant
- L'accès pour tous aux loisirs, pratiques culturelles, scientifiques, sportives, à l'emploi
- Permettre l'inclusion des enfants différents
- Les identités culturelles et intergénérationnelles
- L'enfance-jeunesse articulée au local, à l'intercommunale, voir à l'international
- L'intégration par le sport, la culture, la vie associative



III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LE PEDT

La définition d'objectifs pédagogiques en lien avec le PEDT favorise la déclinaison des orientations éducatives dans la conduite quotidienne des activités. cf : tableau page 4

- **Objectif n°1** : Assurer la sécurité affective, physique et morale des enfants
- **Objectif n°2** : Rendre l'enfant acteur de ses temps périscolaires
- **Objectifs n°3** : Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie et la participation
- **Objectifs n°4** : Favoriser la créativité, l'imagination et permettre aux enfants d'élargir leur champ culturel dans différents domaines
- **Objectif n°5** : Favoriser la communication avec les partenaires (les familles, les enseignants et les acteurs locaux...)
- **Objectif n°6** : Assurer l'accueil d'enfants en situation de handicap



Afin de tendre vers les objectifs fixés,
il nous paraît important que l'équipe éducative soit :

MOTIVÉE, DISPONIBLE, CRÉATIVE, À L'ÉCOUTE ET ORGANISÉE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
<p>OBJECTIF N°1 : Assurer la sécurité affective, physique et morale des enfants</p>	<p>En assurant un accueil agréable et sécurisant pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une relation de confiance entre enfants et animateurs - Aller à la rencontre de tous (enfants, familles, corps enseignants, acteurs locaux) et doivent être accueillants, accessibles et rassurants. - Avoir un rôle d'écoute, de résolution de problèmes - Savoir prendre en charge chaque enfant et avoir une attitude adaptée - Mettre en place des activités adaptées et donner des repères. - En cas de blessure, dispenser les premiers secours, prendre des mesures adéquates (contacter les secours si nécessaires, suivre l'évolution de la blessure, et informer les enseignants et les parents, remplir les documents de déclaration) - Respecter la réglementation concernant les accueils de mineurs
	<p>En prenant en compte des besoins et de l'âge des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être attentif à ce que les enfants aient une bonne hygiène - Veiller à l'équilibre alimentaire (temps de repas, et goûter) - Savoir adapter la taille des groupes en fonction de l'activité, de l'âge des enfants et des espaces - Proposer des temps de repos à ceux qui le souhaitent - Favoriser les points de repères pour l'enfant (équipes pédagogiques, lieux de regroupement et repères affectifs)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
<p>OBJECTIF N°1 : Assurer la sécurité affective, physique et morale des enfants</p>	<p>En aménageant les locaux de manière à matérialiser un environnement sécurisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des espaces accueillants et adaptés (salles de restauration, accueil périscolaire, espaces jeux et activités...) - Valoriser les espaces
	<p>En veillant au rythme de la journée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des règles de vie modulables (négociables et non négociables) - Organiser les journées et les lieux de vie pour permettre à chaque enfant de vivre à son rythme - Moduler l'intensité des journées en adaptant l'organisation des journées en fonction de l'état de fatigue de chaque enfant - Mettre en place de temps calmes adaptés aux besoins des enfants (physiquement et mentalement)
	<p>En prévoyant des temps de discussions, d'échanges et d'écoute</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'équipe d'animation (fonctionnement de l'accueil périscolaire, projets d'animation) Et veiller à la bonne application de la réglementation (taux d'encadrement, transports d'enfants, pratique d'activités...) - Mettre en place des temps de préparation et de bilans - Écouter la parole de l'enfant (temps formels et informels) - Instaurer des temps de parole (enfant-enfant, enfant-équipe éducative, équipe éducative-équipe éducative...)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
OBJECTIF N°2 : Rendre l'enfant acteur de ses temps périscolaires	Permettre aux enfants de s'exprimer et de faire des choix	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des outils d'expression et de communication afin de solliciter la parole de l'enfant - Proposer un choix d'activités - Écouter la parole de l'enfant et lui donner la possibilité d'investir les lieux (décoration...) - Recenser et valoriser les pratiques des enfants en les accompagnant dans la réalisation de leurs activités
	Développer l'esprit critique des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps d'échanges avec les enfants (temps formels et informels) - Récolter l'avis des enfants sur l'organisation des temps périscolaires
	Rendre l'enfant acteur de la vie collective	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des espaces avec les enfants (salle de restauration, jeux intérieurs, extérieurs...) - Solliciter les enfants dans la vie collective et dans les tâches quotidiennes (aide au nettoyage, distribution du goûter, goûter autonomes, entraide entre les enfants...) - Mettre en place un self pour le deuxième service lors de la restauration, l'enfant doit prendre son assiette, ses couverts et son verre avant de s'installer à table (accompagné des adultes). Les enfants sont sollicités pour essayer de couper leur viande, servir de l'eau...

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
OBJECTIFS N°3 : Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie et la participation	En apprenant à l'enfant à vivre en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter chaque individu présent sur le centre prenant en compte sa différence physique, culturelle et sociale - Établir des règles de vie collective - Instaurer des temps de rencontre et d'échange (activités collectives, jeux de coopération...) - Respecter les lieux et le matériel
	En responsabilisant l'enfant en l'associant à la vie collective	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter l'enfant à agir seul en lui donnant les moyens adaptés en suscitant son envie - Donner l'accès à du matériel - Participer aux tâches quotidiennes (repas, goûters...) - Aider les animateurs dans l'organisation des activités - Aménager des coins permanents
	En tenant compte de son avis	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter les enfants à exprimer leurs souhaits d'activités - Mettre en place différents temps de paroles sur les trois temps d'accueil (matin, midi, soir) - Répondre aux demandes des enfants - Mettre en place des temps d'expression et des outils favorisant la communication

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
<p>OBJECTIFS N°4 : Favoriser la créativité, l'imagination et permettre aux enfants d'élargir leur champ culturel dans différents domaines</p>	<p>Offrir aux enfants un environnement permettant la découverte et la manipulation de nouveaux matériaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Donner l'accès à des outils divers et variés - Faire preuve d'imagination et de créativité dans ses activités à destination des enfants - S'appuyer sur les ressources locales qui peuvent être source de découverte (associations, environnement, patrimoine...)
	<p>Permettre aux enfants de découvrir différents types d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux enfants des ateliers en lien avec leur environnement - Proposer des activités et des projets d'animations variés et adaptés (physiques, sportives, manuelles, scientifiques...) et en lien avec ses compétences - Faire appel à des intervenants extérieurs pour apporter de nouveaux savoirs. - Valoriser les pratiques et savoirs des animateurs
	<p>Développer des moments de rencontre et d'échange entre les enfants et les équipes pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des projets d'animation communs (passerelles entre écoles, temps forts tel que la semaine Moi Ma Ville, les illuminations...)
	<p>Veiller à ce que chaque enfant s'épanouisse et ait une place dans le groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échanger avec les enfants et les rassurer lorsqu'ils expriment des difficultés et/ou des souffrances - Donner la possibilité à chaque enfant de ne rien faire - Sensibiliser à la tolérance face aux différences - S'appuyer sur les richesses culturelles de l'équipe, des familles et des enfants
	<p>Sensibiliser les enfants et les adultes au développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en avant la faune et la flore locale - Trier et recycler les déchets - Privilégier un travail avec associations environnementales - Privilégier les produits et les déplacements de façon raisonnée

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
OBJECTIF N°5 : Favoriser la communication les partenaires (familles, enseignants, acteurs locaux)	Mettre en place des temps de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le Coz Café et des temps de Coz Café et temps informels de dialogue avec les familles - Aller à la rencontre des familles (accueil du matin et du soir). L'équipe éducative doit en permanence être accueillante et accessible
	Établir un dialogue quotidien avec les parents et en les associant à la vie du centre	<ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien et du dialogue - Écouter la parole des familles - Faire participer les familles à la vie du centre (Sorties, activités spécifiques...) - Solliciter les parents pour la récupération de matériaux - Être en lien avec l'association des parents d'élèves
	Échanger avec les acteurs locaux pour comprendre leurs pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - En amont, recenser les intervenants locaux afin de proposer des animations en adéquation avec les pratiques du territoire - Amener les intervenants à partager leurs savoirs d'une façon ludique avec les enfants

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
OBJECTIF 6 : Assurer l'accueil des enfants en situation de handicap	Accueillir les familles et les enfants	<ul style="list-style-type: none"> - En amont, mettre en place des temps d'échanges et de rencontre afin de déterminer un plan d'accueil. - Visite de la structure et des locaux - Évaluer et faire évoluer le projet d'accueil
	Informier et échanger avec l'équipe d'animation	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une réflexion autour des repères spatio temporels (aménagement des espaces) - Adapter les lieux et les temps aux besoins de l'enfant (sas de décompression, espaces sensoriels, repères visuels, rythme de la journée) - Avoir une réflexion sur les repères physiques (formations) - Organiser des temps d'échanges avec l'équipe et transmettre le plan d'accueil
	Sensibiliser les enfants aux différences et à l'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et échanger avec les enfants

Les objectifs sont réalisés dans le respect du protocole sanitaires et dans le respect des gestes barrières (protocole sanitaire en annexe)

IV. LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'INSCRIPTION

L'accueil des enfants se déroule à l'école de Lomener/Kerroch et Saint Exupéry

HORAIRES :

Accueil périscolaire du matin : 7h30-8h20

Temps du midi : 12h - 13h50

Accueil du soir : 16h30-19h00

Les inscriptions se font via le portail famille « Espace Citoyens ».

TARIFS :

<https://www.ploemeur.com/wp-content/uploads/2019/04/10-Reservation-tarifcation-accueils-periscolaires-accueils-de-loisirs-pdf>

<https://www.ploemeur.com/wp-content/uploads/2019/04/09-Reservation-tarifcation-restauration-scolaire-2019-2020.pdf>

CONTACTS :

Accueil périscolaire :: 06.31.33.83.85

École : 02.97.82.94.75

Restauration : 02.97.82.71.73

RÉFÉRENTES PÉRISCOLAIRE : Anthony BEERNAERT

Particularités : au cours de l'année les enfants scolarisés en Grande Section à l'école de Saint Exupéry participeront à des temps d'échanges sous forme de passerelle. Ces temps ont pour objectif de découvrir l'accueil périscolaire et l'école Lomener/Kerroch. Cela favorise une découverte progressive et individualisée.

V. LES MOYENS MIS EN PLACE

• LES MOYENS HUMAINS

L'équipe éducative est composée de :

- 1 référent périscolaire diplômée du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD) ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)
- 1 responsable d'office
- 1 aide office
- 4 agents polyvalents (restauration et entretien)
- 4 animateur.ice.s du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et/ou du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

L'accueil du matin :

- 2 animatrice BAFA

L'accueil Saint Exupéry

- 2 Animateur BAFA
- 3 Atsem



Équipe de restauration :

- 1 responsable d'office
- 1 aide office
- 4 agents



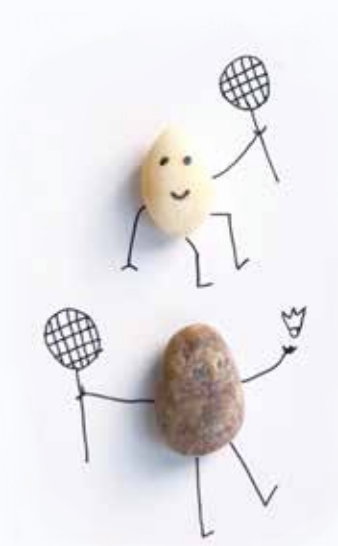
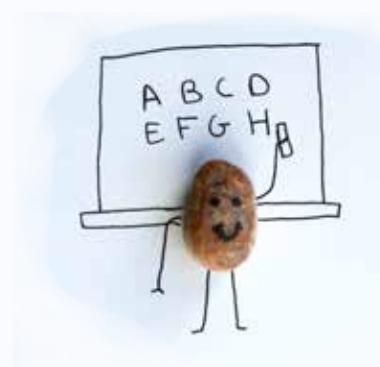
• LES MOYENS MATÉRIELS ET LOCAUX

Les locaux de Lomener/Kerroch sont composés de :

- 1 Salle d'accueil périscolaire
- 1 Salle de restauration où se déroule les repas du midi et les goûters
- L'office lieu où le personnel de restauration reçoit et réchauffe les repas.
- 1 Grande salle de motricité (qui peut être aménagée pour le temps calme, ou pour des coins jeux)
- Des sanitaires
- 1 cour de récréation (1 structures, 2 buts et paniers de basket)

Les locaux de Saint Exupéry sont composés de :

- 1 salle d'accueil périscolaire
- 1 salle de motricité
- 1 salle de restauration
- office
- 2 sanitaires
- 1 cours de récréation (1structure, 2 cabanes)



LOCAUX ET ESPACES EXTÉRIEURS



- Les infrastructures sportives et culturelles de la commune (salles de sports, Plaine Oxygène, Passe Ouest, jardin partagé...)

LE MATÉRIEL DISPONIBLE

- Matériel pédagogique (fournitures,...)
- Malles pédagogiques (sensorielles, cirque, théâtre, bricolage...)

LES TRANSPORTS COLLECTIFS :

- CTRL, BSA
- Véhicules municipaux

LES PROJETS ET ACTIVITÉS

Différents ateliers sont proposés selon les envies et besoin du moment (lecture, jeux de société, grands jeux, expression corporelle, jardinage, bricolages, etc...)

Tout au long de l'année, des projets sont menés par les équipes du service Éducation Enfance Jeunesse et Sports en lien avec différents partenaires (services culturel, technique, communication, UNICEF,...)

LES REPAS

C'est un temps partagé entre le service Éducation et Enfance. Les repas sont fournis par la cuisine centrale de Plœmeur en liaison froide et sont réchauffés sur l'école par la responsable d'office. Un repas alternatif est proposé tous les quinze jours. Une sensibilisation est faite auprès des enfants.

LES GOÛTERS

Des goûters variés et équilibrés sont proposés lors des temps d'accueil du soir. Une réflexion est en cours entre les équipes d'animation, la cuisine centrale et une diététicienne pour l'élaboration de ces menus.



VI. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

HEURES	ACTIONS	POSTURE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
7h30 - 8h20	Accueil échelonné des enfants	Être prêts à accueillir les enfants et les parents pour un temps d'échanges, d'inscriptions sur tablette et de transmissions Accueillir les enfants et leur proposer différentes activités (dessins, jeux de société, activités manuelles, lecture, temps de paroles) Lavage des systématique à l'arrivée des enfants
8h15	Rangement, temps de parole, appel des enfants	Accompagner les enfants au rangement des différents espaces Amener les enfants au retour au calme et les inciter à aller aux toilettes
8h30	Synchronisation tablette	
11h50 - 12h00	Temps de transmission	Échanger avec le personnel d'office et entre animateur, sur l'organisation du service à venir et les éventuels problèmes rencontrés
12h00 - 13h50	Pause méridienne 1 ^{er} service 12h00-12h55 2 ^{ème} service 12h55-13h50	1^{er} service : Noter les enfants en sortie de classe afin de s'assurer que tout les enfants soient présent ou de noter d'éventuelles absences Inciter les enfants au passage aux sanitaires avant le repas Déjeuner et discuter avec les enfants <ul style="list-style-type: none"> Proposer aux enfants mangeant aux 2^{ème} service des activités en lien avec le projet pédagogique. Assurer la sécurité physique, morale et affectives des enfants. 2^{ème} service : idem pour le 2 ^{ème} service Les enfants nettoient les mains en sortie de classe et sortie de cantine
13h50 - 14h00	Temps partagé entre enseignants et animateurs	Transmettre aux animateurs ce qui a plu se passer durant la pause méridienne Les enfants se lavent les mains avant de retourner en classe

HEURES	ACTIONS	POSTURE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
16h00	Préparation du goûter	2 animateurs sont présents à ce temps pour préparer le goûter selon ce qui a été prévu en amont, soit goûter simple (préparation des tartines ou autres sur plateaux, installation des verres sur les tables, des pichets) ou autonome où tout est posé sur les tables pour que les enfants se servent et tartinent eux-mêmes. Préparer également les gants, et les lavettes.
16h15 - 16h30	Temps de transmission	Échanger entre animateurs sur l'organisation de l'accueil périscolaire du soir et éventuellement faire un retour sur les événements passés du midi
16h30	Accueil des enfants	Accueillir les enfants présents à l'accueil périscolaire sous le préau, les inciter à passer aux sanitaires et les accompagner au goûter Passage aux sanitaires obligatoires pour le nettoyage des mains
16h45 - 17h15/30	Goûter	Soit dehors selon la saison et le temps, ou dans la salle de restauration. Accompagner les enfants à se servir, distribuer le goûter où les accompagner au partage si c'est un goûter autonome. Échanger avec les enfants, accueillir les parents et transmettre les informations, puis pointer les départs sur la tablette. Donner les gants en fin de goûter. Et faire un temps de parole, ou chants, ou histoires pour un retour au calme. Les enfants se nettoient les mains à la sortie du goûter
17h30 19h00	Activités et accueil	Selon le temps, nous pouvons soit aller dehors et mettre à disposition (les ballons, cerceaux ou proposer des jeux collectifs ou libres) ou aller en périscolaire pour proposer différentes activités (activités manuelles, coin lecture, jeux de société, jeux libres). En parallèle, accueillir les parents, et transmettre les informations de la journée si nécessaire. Pointer les départs sur la tablette. Vers 18h30, un rangement collectif si besoin, et un des deux animateurs peut passer un coup de balai, fermer les volets, puis laver les tables. Quand il n'y a plus d'enfants, il faut vérifier les pointages et veiller à ce que chaque enfant ait bien été pointé aux bons horaires et synchroniser la tablette. Éteindre la tablette et le téléphone portable. Vérifier que les portes extérieures (accueil, cours de récréation, grande salle) soient bien fermées. Composer le code de l'alarme et fermer la porte principale de l'école et le portail.

VIII. ÉVALUATION DU PROJET

Elle sera à la fois quantitative et qualitative en lien avec les objectifs fixés. Elle devra mesurer la pertinence du projet.

Pour cela l'équipe pédagogique mettra en place des outils d'évaluation pour :

- La mise en œuvre du projet

Au niveau des enfants :

- Nombre d'enfants différents ayant fréquenté les différents temps périscolaires sur l'année (au regard des chiffres de l'an passé)
- Activités réalisées (participation des enfants, temps de parole, outils d'expression...)

Au niveau des parents :

- Outils de communication et d'expression
(Coz café, Portail famille « espace citoyens »)

L'équipe d'animation et de direction

- L'activité (le nombre, la pertinence, l'adaptabilité, la préparation)
- Sécurité respect des règles de vie, la réglementation
(cahier de pharmacie, cahier de traçabilité, cahier de transmission)

L'organisation

- Bilan hebdomadaire (réunion de direction, réunion animateur)
- Bilan mensuels



CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

ÂGES	BESOINS ET INTÉRÊTS	TYPES D'ACTIVITÉS
Jusqu'à 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins biologiques, (alimentation, sommeil et mouvement). • Besoin d'affection, de sécurité et de communication. • Identification au parent du même sexe. • Prise de conscience de son corps et de sa personne. • Exploration du milieu, (besoin d'expérience et de manipulation). • Curiosité du sexe opposé. Instabilité et variation des intérêts. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Jeux de couleurs, de construction à base de rythmes et de manipulation, (eau, terre, collage, sable, coloriage, dessins, peintures)... 2. Jeux de rôles, classement, puzzles... 3. Escalade, toboggan, balançoire... Poursuite, (chat, loup)... 4. Utilisation de tissus, objets roulants... 5. Contes, histoires, marionnettes... 6. Chants, rondes, jeux collectifs, et surtout coins aménagés...
De 6 à 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Mêmes besoins qu'avant. • En plus, besoin de socialisation (sens de donner et du recevoir, d'échange). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activités de construction, (cabanes, cerfs-volants). 2. Jeux d'adresse, jeux d'échanges. 3. Activités manuelles, (peintures, terre). 4. Chants, jeux dansés, histoires lues, contes. 5. Découverte du milieu, de la nature, (collecte). 6. Déguisement et maquillage.

ÂGES	BESOINS ET INTÉRÊTS	TYPES D'ACTIVITÉS
De 8 à 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> • La socialisation s'affirme : la bande de copains, la règle • Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre. • Début d'une séparation filles/garçons, (on ne joue plus ensemble). • Besoin de justice et d'équité. • Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet ! • Les parents ne sont plus la seule référence, (les copains, le maître, l'animateur). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Début des grands jeux, (jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor) ... 2. Activités sportives, baignades, 3. Jeux de construction (cabanes, maquettes), 4. Activités manuelles (perles, bois, dessins), 5. Découverte de la nature, 6. Chants, danses, jeux dansés, 7. Activités d'expression, 8. Lecture, contes, histoires : les activités élargissent le champ des connaissances. 9. Activités autogérées... (avec surveillance) !
De 10 à 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> • La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions, • Formation des bandes, • Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petit », • Maturation, en moyenne, plus rapide des filles, • Besoin de compétition. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Grands jeux, 2. Jeux organisés en plein air, 3. Jeux sportifs, compétitifs, (relais, olympiades, rallyes), ... 4. Ballade à la journée, 5. Camping, 6. Découverte de la nature, (ramassage, cueillette), ... 7. Activités manuelles élaborées, 8. Chants, danses, 9. Lectures, (BD, romans, etc.)

FONCTIONNEMENT DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les référent.e.s seront présents pour toute organisation, conseils ou autre aide à l'intention de l'équipe d'animation. Ils devront être au courant du déroulement passé/présent/à venir concernant le fonctionnement. La communication est la base essentielle d'un bon fonctionnement.

RÈGLEMENT

- Les animateurs doivent être à l'heure au travail ainsi qu'aux réunions et prêts à démarrer aux horaires indiqués sur le planning. Cette consigne est d'autant plus importante pour l'accueil du matin à 7h30 (Il est inacceptable qu'une famille se retrouve seule à la porte à partir de 7h30).
- Interdit de fumer et de vapoter dans les locaux.
- L'usage des téléphones portables est strictement limité et interdit lors des déplacements à pied et au volant des véhicules.
- Le rangement des salles doit être fait tous les jours en y associant les enfants. Le balai doit être passé chaque soir, ainsi qu'un coup d'éponge sur les tables (notion de respect). N'attendez pas 19h pour le faire.

COMMUNICATION AU SEIN DE L'ÉQUIPE

Des temps de transmission sont établis (10-15minutes) avant les temps périscolaires (équipe de restauration, d'animation, enseignants).

Un cahier de transmission est mis en place en parallèle du pointage. Vous devez préciser ce qui doit être retranscrit aux parents et à l'équipe éducative (animateurs, agents de restauration et d'entretien, familles...). Cet outil permet également de faire un lien entre les animateurs. Tout au long de la journée, l'ensemble des animateurs se réserve le droit d'annoter des informations à destination de l'équipe.

COMBIEN D'ENFANTS PAR ANIMATEUR ?

Pour les enfants de - de 6 ans un animateur pour 14, pour les + de 6 ans un animateur pour 18.

UN TAUX D'ENCADREMENT PERMANENT OU GLOBAL ?

L'effectif est un encadrement global sur la structure et non pas sur chaque activité: on peut donc mener une activité avec un nombre d'enfants supérieur au taux d'encadrement. Il est judicieux d'adapter l'effectif en fonction de l'activité proposée (exemple : mener une activité « bois » à 1 pour 18 n'est pas pertinent au regard des risques possibles) et en fonction de la réglementation pour les sorties.



FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE

Chaque blessure devra être signalée sur le cahier de transmissions. Chaque animateur doit se charger du réassortiment de sa trousse à pharmacie. Dans chaque trousse, on doit trouver :

- Les numéros d'appel en cas d'urgence
- Les fiches de soins sont à remplir et à coller obligatoirement à la date du jour dans le cahier de transmissions
- Les produits nécessaires au soin

NB : Penser à vérifier votre trousse à pharmacie et à jeter ce qui a été usagé et périmé !

Lorsqu'un enfant doit être isolé, vous devez l'amener obligatoirement dans la salle d'infirmerie et prévenir le référent périscolaire. Il doit rester en permanence surveillé.

Avant d'appeler un parent, vous devez en avvertir la direction.

Attention : pour les traitements médicaux et absorptions de médicaments, il est nécessaire d'avoir une ordonnance établie par le médecin ou un PAI.

RANGEMENT DU MATÉRIEL

Le matériel emprunté doit être rapporté et rangé correctement. Vous ne devez pas ranger le matériel qui ne fonctionne pas, ou ayant des pièces manquantes mais le mettre de côté et le signaler.

L'entretien de la salle est important. Il faut que chacun puisse s'y retrouver et avoir tout le matériel nécessaire pour le déroulement de ses animations. Un temps de travail supplémentaire pourra être prévu afin de ranger le matériel en cas de désordre important.

Toutes les demandes spécifiques de matériel doivent répondre à un projet d'animation. Il est important de globaliser les commandes entre l'ensemble de accueils périscolaires.

LE MATÉRIEL DE CUISINE

Merci de respecter le matériel. Une utilisation appropriée et un entretien régulier doit permettre aux matériels de résister au temps.

Règles d'hygiène et sécurité alimentaires :

- Se laver systématiquement les mains
- Vérifier les dates de péremptions
- Écrire la date d'ouverture sur chaque produit. Tous produits ouvert (peu importe à qui il est destiné) dans les locaux du centre doit être daté.

Traçabilité des denrées :

Mise en place d'un classeur de traçabilité (lieu : placard à goûter).

- Les ateliers culinaires : l'animateur en charge de l'activité doit remplir le classeur de traçabilité.



⚠ Un échantillon de 100g doit être conservé durant 5 jours, dans une boîte hermétique, sur la boîte veillé à bien écrire de quoi il s'agit et la date.

• Les goûters : en cas de goûters à l'extérieur, il faut garder les emballages et les retranscrire sur le classeur de traçabilité en rentrant.

AUTORISATION DE DÉPART ET DROIT À L'IMAGE

Lors de l'inscription d'un enfant via le portail famille, une demande d'autorisation de « sortie seule » ou de droit à l'image est systématiquement demandée. Le départ de l'accueil d'un enfant en autonomie ne se fait que sous décharge du responsable légal. En cas de cas exceptionnels, un courrier doit être rédigé de la part des représentants légaux.

Vigilance sur la surveillance extérieure : communiquer avec l'équipe et avoir une vision globale afin qu'il y ait assez d'animateurs auprès des enfants. Les temps informels sont aussi des temps d'animations et il est important que chaque membre de l'équipe ait une posture adaptée.

ANIMATION

Outre les animations prévues, vous devez être en capacité de changer de groupe et de structure à tout moment notamment en fonction des effectifs. Vous devez également penser vos animations comme étant accessibles à tous les enfants.

TEMPS CALMES

Des lieux permettant aux enfants de se retrouver en temps calme seront aménagés dans les locaux.

Des coins « lecture », « jeux de société », « jeux de construction »... seront aménagés. Ces lieux sont destinés à tous les enfants qui le souhaitent sur des temps calmes ou des temps d'activités. Ces lieux doivent rester propres, rangés et attrayants.

LES SORTIES

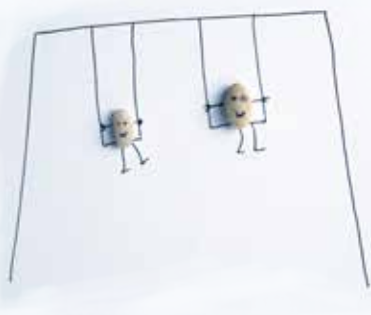
GILETS JAUNES POUR TOUTES SORTIES !

Lors des sorties, les animateurs doivent établir une liste nominative des enfants sur un carnet spécifique avec duplicata.

Pour tous les déplacements, **vous devez compter les enfants à l'entrée et à la sortie** (faites attention à chaque arrêt). N'hésitez pas à instaurer des règles avec les enfants durant chaque sortie. Ces règles seront différentes si l'on se trouve en visite dans un musée, un aquarium ou si l'on se trouve à la plage.

Les animateurs doivent emmener avec eux les trousse à pharmacie. Ils doivent également remplir le carnet autocopiant :

1. Un exemplaire qu'ils gardent avec eux
2. Un exemplaire qu'ils déposent au référent périscolaire



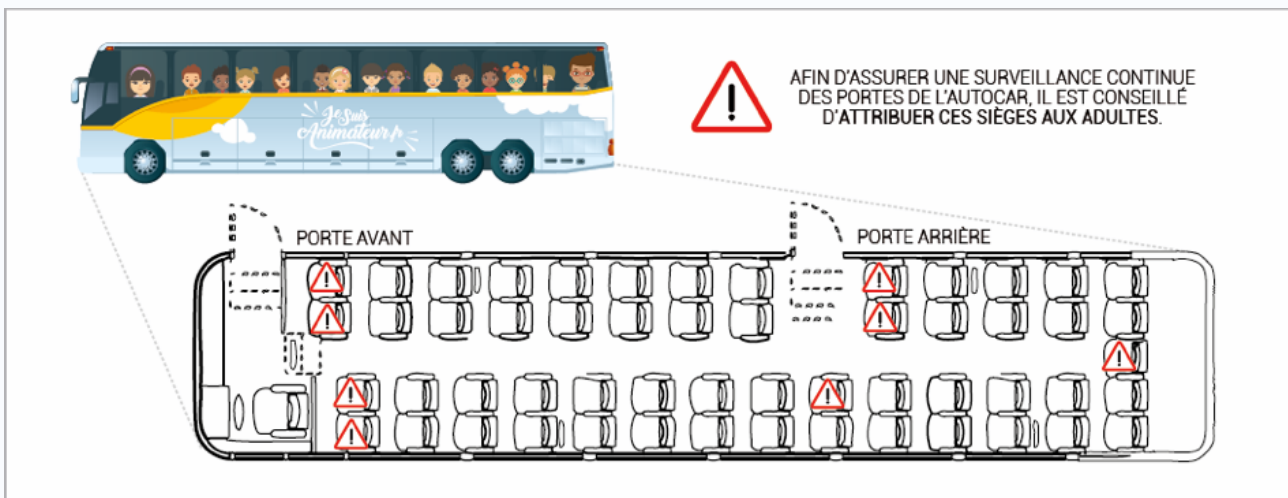
Sur ces fiches, on doit retrouver :

- La date
- La liste complète des enfants qui partent en sortie
- Le lieu de destination du groupe avec l'heure
- Le nombre d'animateurs, leurs prénoms

LES TRANSPORTS EN CAR

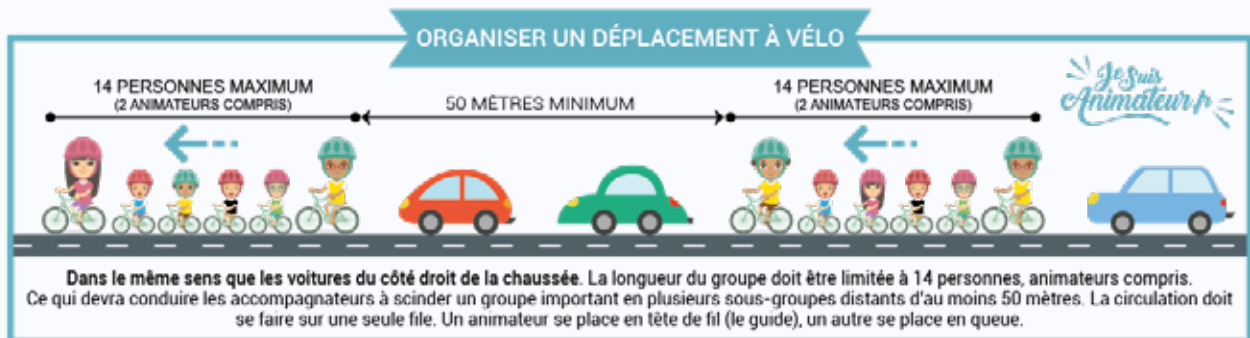
Ce n'est pas parce qu'il y a un chauffeur qui se charge du déplacement, que nous ne sommes pas garants de la sécurité des enfants. En cas de conduite à risque, ou de comportements étranges, la direction doit immédiatement être prévenue.

Rappel : (voir image ci-dessous)



LES SORTIES À VÉLO

Il est indispensable de repérer les lieux avant d'effectuer une sortie.



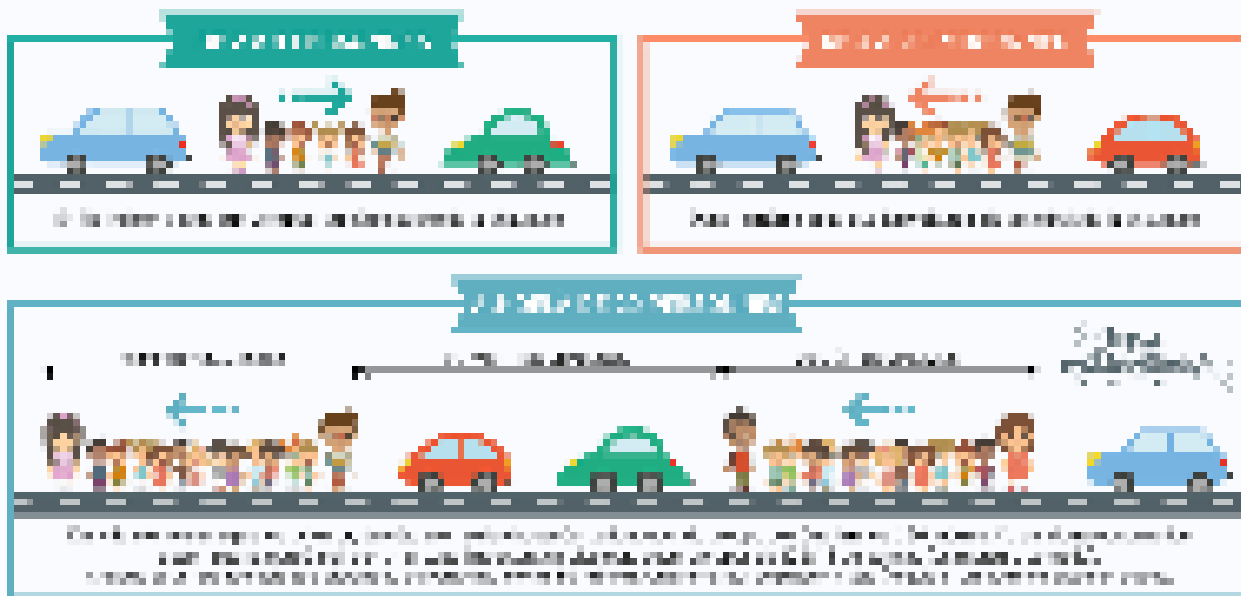
Préférer les petits groupes. Si vous partez à 24, vous devez diviser le groupe en deux (2 fois 12). Pourquoi ?

- Un groupe de 24 enfants plus les animateurs, c'est long et difficile à doubler sur la route (risque d'accrochage)
- Le groupe est de niveau différent (avec des vitesses différentes) ce qui n'est pas un gage de sécurité par rapport à un groupe homogène

Les animateurs doivent se placer devant et derrière. Il n'y a pas de texte particulier sur cette question. Cependant il convient de :

- Mettre des casques (obligatoire jusqu'à 12 ans) et des gilets jaunes.
- Obligation de tester les capacités des enfants avant de partir (maîtrise du vélo...) et vérification mécanique du vélo.

Les mêmes règles de sécurité seront appliquées pour une sortie à pied : des petits groupes de préférence.



Les points spécifiques :

- Aider à traverser collectivement la route...
- Marcher si possible à droite (en groupe), mais toujours avoir en tête la notion de « bon sens » et être vigilant à l'environnement.

LE SUIVI DES STAGIAIRES

Les stagiaires seront suivis (voir documents stagiaire) par l'équipe de direction. Au sein de chaque groupe, il y aura un animateur référent. Cette personne est chargée d'accompagner le stagiaire tout au long de son apprentissage en l'aidant à se faire une place au sein de l'équipe et en le conseillant. Les autres animateurs doivent se comporter avec les stagiaires comme avec n'importe quel autre animateur (leur faire une place, travailler en concertation et s'entre-aider)

